



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 27 mars 2014, Paris

FAIRE BASCULER LA GESTION DU PATRIMOINE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : LE « BIM » AU SERVICE DU BÂTIMENT DURABLE

Le groupe de travail « BIM et gestion du patrimoine » du Plan Bâtiment Durable publie son rapport final. Ce rapport développe des propositions concrètes pour aider à la généralisation de la « maquette numérique » aussi appelée « BIM ». Cet outil et ce processus permettront la mise en place d'une « carte vitale numérique des bâtiments » neufs et existants. D'ores et déjà, des membres du groupe de travail sont prêts à s'engager dans une charte volontaire d'usages du BIM.

Afin de faire véritablement décoller le BIM en France –acronyme francisé par le groupe de travail en « Bâtiment et Informations Modélisés »-, 4 grands axes de propositions ont été identifiés :

- Le BIM pour tous : obliger progressivement la constitution d'une « carte vitale » des ouvrages existants et neufs, sous forme BIM, en s'appuyant sur les moments clés de la vie de l'ouvrage bâti ;
- Choc de simplification : créer un environnement permettant de favoriser les projets faisant l'objet d'un BIM ;
- Mobiliser la puissance publique pour le développement du BIM ;
- Renforcer la dynamique de filière, par la réalisation d'une charte d'engagement volontaire des acteurs et la mise en place d'un comité d'animation et de suivi.

Sous ces 4 grands axes, ce sont une trentaine de propositions qui sont présentées dans le rapport. Celui-ci propose, outre une analyse partagée par les professionnels, des éléments de vulgarisation, des éléments de comparaison internationale, des références à des études et à des exemples d'utilisation.

Ce rapport confirme que le BIM représente une source d'amélioration de qualité et d'optimisation des coûts tout au long de la vie du bâtiment, pour les acteurs du bâtiment mais aussi pour ceux de l'immobilier. Le BIM constitue à cet égard un outil important pour la transition énergétique et écologique du bâtiment. Les propositions portées par le rapport trouvent un écho important dans d'autres travaux engagés par ailleurs - démarche « Objectifs 500 000 », Nouvelle France Industrielle, actions du PUCA ... -, ainsi que dans la volonté affichée des Ministres de déployer la maquette numérique tout au long de la vie du bâtiment.

Le groupe de travail « BIM et gestion du patrimoine » a été lancé à l'été 2013, par le Plan Bâtiment Durable. L'objectif affiché était de permettre à la maquette numérique de devenir un véritable outil au service du bâtiment durable. À la demande de Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, Pierre Mit (président de l'Union nationale des économistes de la construction) et Frank Hovorka (membre du département pilotage du groupe Caisse des Dépôts et Consignations), ont organisé les travaux du groupe de travail, qui a réuni plus de 200 acteurs durant ces 9 derniers mois.

> Retrouvez l'intégralité du rapport « BIM et Gestion du Patrimoine » ainsi que l'ensemble des contributions sur www.planbatimentdurable.fr et sur www.bimgestiondupatrimoine.fr

Contact

Thomas MATAGNE

01 40 81 92 09

thomas.matagne@developpement-durable.gouv.fr

www.planbatimentdurable.fr